Veille citoyenne d'information sur les OGM et les semences

UE – Six maïs OGM autorisés par la Commission européenne

Par Christophe NOISETTE

Publié le 29/07/2010, modifié le 27/03/2026

Le 28 juillet 2010, la Commission européenne a finalisé le processus d'autorisation de cinq maïs génétiquement modifiés : deux mis au point par Pioneer Hi-Bred (1507x59122, 59122x1507xNK603), deux par Monsanto (Mon88017xMON810 et Mon89034xNK603) et un par Syngenta (Bt11xGA21). Ces maïs GM sont autorisés, pour dix ans, uniquement pour l'alimentation humaine et animale.
La Commission européenne a aussi autorisé le renouvellement du maïs Bt11, de Syngenta.
Ces décisions finales revenaient à la Commission européenne faute de majorité qualifiée lors du précédent Conseil des ministres de l'Agriculture qui s'est tenu le 29 juin 2010 [1].

[1] Union européenne : Pas d'accord des ministres sur six maïs OGM

Adresse de cet article : https://infogm.org/ue-six-mais-ogm-autorises-par-la-commission-europeenne/